

Méthodes de régulation

La gestion efficace des Renouées est très difficile et coûteuse. L'élimination totale n'est envisageable que sur des secteurs faiblement colonisés et nécessite un travail précis et méticuleux sur plusieurs années. Mal mis en œuvre, le risque d'aggraver la situation est réel. Les herbicides ne sont pas efficaces dans la durée, polluants et interdits en bordure de cours d'eau. Depuis 2009, le SMAGE des Gardons surveille les rivières non colonisées et mène des travaux d'arrachage sur les secteurs encore faiblement colonisés. La trop forte présence de Renouées sur les autres secteurs ne permet plus de les gérer.



Arrachage mécanique des Renouées.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le Plan de Gestion des Plantes Invasives sur les Gardons et sont cofinancés par l'Agence de l'eau, le Syndicat Mixte Départemental et le Conseil Général du Gard. Elles sont complémentaires aux travaux menés par les autres gestionnaires.

Les actions du SMAGE des Gardons contre les Renouées

Le SMAGE des Gardons regroupe le Conseil Général du Gard et 123 communes du Gard et de la Lozère, il intervient sur le bassin versant des Gardons dans les domaines des inondations, de la ressource en eau, et des milieux aquatiques. Il est également en charge de l'animation de la Commission Locale de l'Eau, du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, du Contrat de Rivière et du Plan d'Action et de Prévention des Inondations.

Réduire la colonisation par les Renouées nécessite une surveillance de l'ensemble des cours d'eau. **Seule une implication de tous les acteurs concernés permettra d'agir rapidement et efficacement** (collectivités, promeneurs, pêcheurs, chasseurs, riverains...).

Le site internet <http://invasives.les-gardons.com> vous permet d'en savoir plus sur ces plantes invasives et de nous transmettre vos observations.

Ne plantez pas les Renouées, ne déchargez pas vos déchets verts en milieux naturels.

Pour nous permettre d'agir rapidement, participez à la détection des Renouées et autres plantes invasives : transmettez vos observations au SMAGE des Gardons, soit directement, soit par le site internet <http://invasives.les-gardons.com>

Nos partenaires financiers



SMAGE
des Gardons

6, Avenue du Général Leclerc - 30 000 Nîmes
Tel : 04 66 21 73 77 - Fax : 04 66 21 24 28
Courriel : contact@les-gardons.com - Site internet : www.les-gardons.com

Photos : SMAGE des Gardons.

Les Renouées asiatiques

Reynoutria japonica, sachalinensis
et x bohemica

Des invasives tout-terrain

Une action de la thématique :



avril 2015 - 2500 exemplaires

Reconnaissance

Plantes herbacées vivaces, à port buissonnant. Tiges creuses et rondes, de 1 à 3 cm de diamètre, vertes souvent veinées de rouge, pouvant atteindre 3 à 4 m de haut. Système souterrain très développé constitué de rhizomes (racines) qui subsistent dans le sol en hiver alors que la partie aérienne sèche à l'automne et se renouvelle chaque année. Fleurs blanches en grappes dressées visibles d'août à octobre.

Les trois espèces de Renouées invasives sont présentes sur le bassin versant des Gardons :



La Renouée du Japon

Feuilles de 15 à 18 cm de long, ovales-triangulaires et brusquement tronquées à la base.



La Renouée de Sakhaline

Feuilles de 25 à 40 cm de long, ovales-allongées et en forme de cœur à la base.

L'hybride de ces 2 espèces, la Renouée de Bohême, a des feuilles de forme et de taille intermédiaire.

Origine et introduction en France

Originaires d'Asie orientale et introduites en Europe comme plantes ornementales et fourragères, au 19^{ème} siècle. **Actuellement classées parmi les espèces les plus invasives en Europe et en Amérique du nord.**



Berges de rivière totalement colonisées par la Renouée du Japon.



Rhizome arraché par une crue et générant de nouvelles pousses.

Dynamique de colonisation

La reproduction végétative par fragments des rhizomes est le principal moyen de dissémination (crues, animaux, transport de terre, décharge de déchets verts...). **Un fragment de 1 ou 2 cm suffit pour reconstituer un individu.**

Les interventions humaines sont généralement à l'origine de l'arrivée des Renouées sur un site.

La fertilité des graines est désormais avérée et amplifie le potentiel de colonisation. Une fois enracinée, la plante colonise rapidement le milieu, grâce à une forte dynamique de ses rhizomes qui s'implantent jusqu'à 2 m de profondeur.

Milieux colonisés sur le bassin versant des Gardons

Les Renouées colonisent les bords de cours d'eau (bancs de galets du lit mineur, berges proches des cours d'eau ou sous bois), mais peuvent également se développer facilement sur les talus, bords de route ou délaissés urbains.

Sur les Gardons, la colonisation progresse naturellement d'amont en aval. **Les cours d'eau cévenols, notamment le Gardon de Mialet, sont très fortement colonisés.** Les Renouées sont ensuite plus clairsemées pour devenir rares sur le Bas Gardon.

Problèmes posés

Les Renouées peuvent former des peuplements denses monospécifiques diminuant localement l'abondance et la diversité des autres espèces végétales. Elles gênent également la régénération naturelle des forêts et entraînent une dégradation de la qualité des habitats pour la faune (amphibiens et insectes).

Sur les berges très fortement colonisées, la circulation et l'accès aux cours d'eau pour la pêche ou la baignade deviennent très difficiles. En cas de crue, la présence massive de Renouées diminue la stabilité des terrains et accentue les risques d'érosion.